



Chère partenaire, cher partenaire,

À la suite de notre révision annuelle, toutes les polices AMI^{MD} et Santé Plus^{MD} en vigueur feront l'objet d'un ajustement tarifaire.

L'augmentation des primes de cette année est en lien avec l'inflation des coûts des services de santé.

Nous vous invitons à consulter le tableau ci-dessous pour connaître les détails de l'ajustement.

Produit	Augmentation des taux à partir du 1^{er} janvier 2024
AMI	5 %

Produit	Augmentation des taux à partir du 1^{er} février 2024
Santé Plus (Garantie Accident-Maladie (avec ou sans médicaments), Hospitalisation, Médicaments, Voyage, Indemnisation quotidienne, Soins dentaires, Soins et assistance à domicile (garantie régulière et de luxe))	6 %

Il est possible que la prime de votre client ait également été affectée par divers facteurs, tels qu'un changement de groupe d'âge.

Services et avantages exclusifs pour vos clients

Ces produits permettent à vos clients de bénéficier de divers produits, services et programmes exclusifs :

- Service de télémédecine, pour consulter un professionnel de la santé 24/7, dans le confort de votre foyer.
- Programme Assistance, pour obtenir différents services de soutien et d'accompagnement, et accéder à un service d'information juridique.
- Programme Avantage Bleu^{MD}, pour profiter de rabais intéressants sur de nombreux produits et services de santé.

Nous vous remercions de votre partenariat. Si vous avez des questions, nous vous invitons à nous contacter :

Xenia Brito

Directrice des ventes

514 705-7654

Xenia-Patricia.Brito@qc.croixbleue.ca

Nathalie Lemonde

Directrice des ventes

418 569-8364

Nathalie.Lemonde@qc.croixbleue.ca

Luc Monette

Vice-président régional, développement des affaires assurance santé Québec

SUIVEZ-NOUS



Pour ne plus recevoir de courriel de Croix Bleue du Québec - **Désabonnez-vous ici**

Politique de confidentialité - Conditions d'utilisation

1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal (Québec) H3A 0H6
Copyright 2023 Croix Bleue du Québec. Tous droits réservés.

^{MD} Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l'Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

®* Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

®† Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.